



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 103660

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la mobilisation générale, en cas de canicule, du corps médical en retraite et des étudiants en médecine. En effet, cet été 2006 a montré que la gravité de la situation pouvait justifier des actions de sensibilisation étendues au-delà du corps médical aux futurs et anciens médecins. Cette mobilisation, annoncée cette année, pourrait être mieux programmée dans les années à venir, en cas d'éventuelle nouvelle canicule. Il lui demande quelle forme pourrait prendre cette mobilisation de ces anciens et futurs professionnels de santé dans l'avenir.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103660

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9530